

Réponse aux accusations publiques formulées par M. l'abbé de Cacqueray
le samedi 25 avril 2009

Ce document est également adressé au RP Antoine.

+

Préambule.

Lorsqu'après votre exposé je suis allé vous demander de bien vouloir me passer le micro, j'ai vu votre visage : blême, presque décomposé ! Comme si, brusquement, vous aviez pris conscience que vous veniez d'accomplir une mauvaise action. A moins que vous n'ayez pris peur ! En effet, les amis qui me connaissent bien savent que mes interventions publiques sont généralement redoutées. J'en ai fait un certain nombre dans différents domaines. J'ai fait vaciller quelques personnalités politiques. Et bien d'autres. Il est donc possible que certains, bien intentionnés, vous en aient prévenu. Les courageux poltrons ne manquent pas dans nos milieux.

Alors, après le lynchage auquel vous veniez de vous livrer, accueilli par des applaudissements nourris et prolongés, émanant de « *fidèles* » (?) dont certains n'ont, pour toute action, que de choisir parmi divers offices celui qui perturbe le moins leurs loisirs dominicaux, vous pouviez effectivement redouter le pire. Il ne s'est pas produit et ceux qui s'étaient déplacés pour assister goulûment à ce spectacle en ont été pour leurs frais.

Je m'y étais pourtant préparé, même si, au dernier moment, flairant le danger, j'avais pris la décision de m'en abstenir. Et j'avais préparé un texte, très court, pour m'en expliquer. Mais, vous voyant si pâle, si contracté, j'ai eu pitié. Oui, même si l'expression vous déplaît : j'ai eu pitié ! D'abord parce que l'exemple de ces applaudissements accusateurs, qui venaient de me faire très mal, m'ont semblés gros de conséquences graves. Mais aussi parce que, peut-être brusquement inspiré, j'ai pris conscience que l'on ne se comporte pas avec la même hargne vis-à-vis d'un prêtre de Jésus-Christ, que face à un politicien sans foi ni loi. Et, de nouveau, je n'ai pas lu le petit mot que je venais de préparer. Je l'ai adapté et dépouillé de ses aspérités. Vous m'en avez remercié. J'y ai été sensible.

Peut-être, alors, avez-vous pris conscience que l'ignoble individu qui venait d'être jeté en pâture aux vautours venus s'en repaître, n'était pas aussi ignoble que vos propos pouvaient donner à le croire.

Ma réponse à votre intervention.

1.- Rétrospective indispensable.-

Il fut un temps où, lorsque j'informais Mgr Lefebvre d'une dérive quelconque, ou du moins supposée telle, il ne me considérait pas d'emblée comme un ennemi de la Fraternité. Il se renseignait, si nécessaire, et il y donnait suite, ou non. C'est ainsi, par exemple, que lorsque je lui fis part des infiltrations gnostiques dans la Fraternité, en 1987, il m'en remercia et fit le nécessaire pour y pallier. (Sa lettre du 16 septembre 1987 – mon livre p. 132). Lorsque je lui signalai, aussi, une dérive de « *Renaissance Catholique* », il m'en remercia et fit aussi le nécessaire (sa lettre du 7 mars 1990 – page 129 de mon livre). Bien loin de me prêter les intentions malsaines que l'on me prête aujourd'hui, il m'encouragea dans mon œuvre de « vigie » : « *Heureusement qu'il y a des vigies comme vous !* » (7 mars 1990)

Mais il y a plus grave, et plus lourd de conséquences. Car entre temps il y avait eu un invraisemblable manque de discernement, ou une erreur de jugement, qui m'avait amené à en alerter Monseigneur.

Le 19 novembre 1989 Mgr Lefebvre célébrait son Jubilé au Bourget. J'y conduisis deux cars. A la sortie de cette mémorable célébration, des tracts furent abondamment distribués dans l'enceinte de la manifestation. J'en pris un. Ils émanaient de l'UNEC (Union des Nations de l'Europe Chrétienne). On y invitait à un grand rassemblement au cours duquel on allait débattre, entre autres, de : « *la dignité de la femme et l'ennoblissement de sa vocation (...) le droit à la culture chrétienne de chaque peuple européen, le sursaut de la jeunesse vers l'idéal chrétien...* » objectifs, au demeurant légitimes ! Oui ! ... Mais ... En tête de ce tract figurait la précision suivante : « *Cette association se donne pour but de réunir toutes personnes et associations chrétiennes d'Europe, sans aucune exclusion, y compris celles de l'Est, qu'elles soient catholiques, orthodoxes, anglicanes ou*

protestantes, afin de mener toutes actions sociales et religieuses qui s'imposent pour propager et défendre » les causes citées ci-dessus

Voilà bien de quoi interpellier... même les moutons qui vous applaudissaient samedi soir !

Or cette manifestation était placée sous la présidence de SE Mgr Tissier de Mallerai qui devait y intervenir, es-qualité, lors des diverses conférences de ce melting-pot religieux.

A son retour du Jubilé, Mgr Lefebvre nous fit l'amitié de faire étape chez nous, comme il le faisait si souvent. Je lui montrai ce tract. Stupeur !... Presque consternation ! Il avait été sollicité par les organisateurs de ce colloque et avait évidemment refusé d'y participer sous quelque forme que ce soit ! Je crois encore l'entendre me dire : « *Ah non ! Pas lui !... Pas lui !... Ils m'ont demandé d'y prendre part ! J'ai refusé ! Il s'est fait avoir !... Ecrivez-lui !... Ecrivez-lui en précisant, si c'est nécessaire, que c'est de ma part !* » Ce que j'ai fait. Copie de ma lettre ci-jointe. Je n'en reçus aucune réponse.

Mgr Lefebvre, dans sa grande sagesse ne m'avait pas considéré comme un ennemi de la Fraternité parce que je lui révélais un fait certainement désagréable ! Mgr Tissier de Mallerai avait été sacré un an avant seulement. Et que l'on ne vienne pas dire aujourd'hui que, depuis, l'UNEC a (éventuellement) changé de stratégie. C'est peut-être possible. Je n'en sais rien. Mais à l'époque, en fonction des documents qu'elle diffusait, son « but » était celui rappelé ci-dessus. C'est ce but que Mgr Lefebvre refusait de cautionner. C'est ce but qui m'avait décidé à lui faire part de ma réflexion. Mgr Tissier de Mallerai ne l'avait pas vu ou pas compris. Que sais-je ? Je n'y puis rien. Les faits sont là. Deux ans plus tard, les 4 et 5 janvier 1992, l'UNEC organisait un autre colloque à Rouffach : même but ! Et le programme de ce dernier nous informait que M. l'abbé Thomas Bernhard, prêtre à Strasbourg avait remplacé Mgr Tissier de Mallerai. Le message n'avait pas été transmis. Le ver dans le fruit était déjà très efficace. J'écrivis aussi à M. l'abbé Bernhard (lettre jointe.) Pas de réponse non plus ! Je n'ai jamais révélé ces faits. Il m'a semblé que le temps était venu de le faire puisqu'on porte de graves accusations contre ma misérable carcasse.

2.- Situation actuelle.

Depuis, les choses ont complètement évolué. Les « *vigies* », que Mgr Lefebvre appréciait, ont été non seulement mises à la retraite, mais déclarées ennemies de la cause, dès lors que leurs avertissements n'allaient pas dans le sens du vent devenu dominant. De salutaires qu'elles étaient aux yeux de Mgr Lefebvre, elles devinrent néfastes au regard de ses successeurs. C'est ainsi que l'abbé Célier put diffuser certains ouvrages (dont un au moins a été sévèrement jugé par les Dominicains d'Avrillé) non seulement sans être rappelé à l'ordre, mais en étant soutenu par ses Supérieurs, contre ceux qui criaient au loup ! Il put brocarder effrontément Etienne Couvert et Jean Vaquié, ironisant sur l'autodidactisme de ce dernier, lui l'intellectuel de haut-vol, bien à l'abri au cœur des instances dirigeantes de la Fraternité.

Quant à nous, laïcs insignifiants et devenus gênants, nous n'avons plus eu droit qu'au dédain, quand ce ne fut pas au mépris.

La dernière lettre personnelle que j'ai reçue de Mgr Fellay date du 26 avril 2004. Il y soutient l'abbé Célier, justifie son patronyme de Paul Sernine, et affirme que M. J.P. le Roy, Grand Maître des Chevaliers de Notre-Dame professe « *des jugements téméraires, des conclusions qu'il tire de manière hâtive de faits dont il a connaissance* » ! C'est à peu près, mot à mot ce qui m'est reproché aujourd'hui !... Décidément l'arsenal utilisé contre les « *vigies* » n'a pas beaucoup été renouvelé !

J'ai écrit plusieurs fois à Mgr de Galarreta : pas de réponse !

J'ai écrit six fois à Mgr Tissier de Mallerai entre le 20 novembre 2007 et le 30 janvier 2009. Une seule réponse à ma lettre du 20 novembre 2007. Elle contient 9 lignes manuscrites... rassurantes. Par contre, récemment, il a répondu sur plusieurs pages à une correspondante qui lui posait à peu près les mêmes questions que moi (d'après ce que j'en ai su) pour lui dire, par exemple qu'en ce qui concerne la situation canonique de Benoît XVI... le doute était légitime. Ce qui, avouez-le, a de quoi surprendre quand on s'engage dans des discussions avec une autorité dont on peut légitimement douter de l'existence ! Certes, il a aussi ajouté : « *Mgr Lefebvre a douté, mais il n'a pas fait de ce doute le fondement de son action* » avec cette circonstance importante qu'alors... Ratzinger n'était encore qu'un cardinal, dont il avait mesuré toute la nocivité.

Seul, Mgr Williamson a répondu à tous mes messages, et il approuve mon combat dans la forme que je lui donne avec le « Courrier de Tychique » ce qui en fait donc un « *dissident* » ... alors que vous avez affirmé haut et fort que les quatre évêques étaient tous quatre en parfaite communion ! Voulez-vous d'autres précisions sur le même sujet ?

Or nous avons eu l'honneur de les accueillir tous les quatre sous notre toit, certains plusieurs fois ! Et j'ai été le chauffeur de Mgr Fellay au moins 2 ou 3 fois !

Il m'a donc semblé « *légitime* » d'utiliser une autre forme de mise en garde, puisque celle que Mgr Lefebvre et moi-même avions initiée est devenue caduque !

Vous avez opéré un choix parmi les déclarations de Mgr Lefebvre. J'en ai fait un autre, et je ne suis pas le seul. Où est le mal ? Vous avez choisi celles qui allaient dans le sens des orientations prises par ceux qui veulent, à tout prix le ralliement, c'est-à-dire l'absorption pure et simple de la Fraternité par la Rome apostate, alors que, plus le temps passait, plus Mgr Lefebvre écartait cette solution. N'avait-il pas créé la « *Commission canonique St Charles Borromée* » pour suppléer aux déficiences du Saint-Siège, voulant ainsi montrer que l'« *Eglise visible* » était bien, non plus à Rome, mais dans la Fraternité ? (cf. « *Fideliter* n° 68 – nov. déc. 1988) Et donc, en quoi notre choix n'est-il pas « *légitime* » ? Où est notre (mon) crime ?

Aussi, oser prétendre que mes mises en garde, de salutaires qu'elles étaient, sont devenues des jugements téméraires ou des informations partiales et partielles relève de la calomnie. Voudrait-on qu'on se livre à l'analyse de toutes les informations partiales et partielles diffusées – ou escamotées – par « *La Porte Latine* » depuis sa création ?... Mgr Lefebvre dans sa lettre au Cardinal Gantin (6 juillet 1988) écrivait : « *Nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise conciliaire (...) Nous n'avons aucune part avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre Eminence n'en serait qu'une preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés « ex communion » de l'esprit adultère qui souffle dans l'Eglise depuis 25 ans, exclus de la communion impie avec les infidèles* » (« *Fideliter* » n° 64 – p. 11 et 12) On aimerait voir ce texte publié sur « *La Porte Latine* » aujourd'hui !

C'est pourquoi, oser me soumettre à la vindicte populaire comme un ennemi de la Fraternité, alors que je ne cesse de la défendre ; oser, dans ce but, mobiliser ces lambdas malveillants – venus participer à la curée samedi soir – dont j'aimerais bien connaître les états de service et les comparer à ceux de mon épouse et de moi-même, est une très mauvaise action.

3.- Mes questions.- Mes observations.-

Vous avez, certes, exposé un certain nombre de faits sur lesquels je n'ai rien à redire. Encore que vos citations étaient, elles aussi, « *partiales et partielles* » comme je viens de le dire. On pourrait y revenir. Je note tout de même, au passage, que vous avez cité Mgr Gaidon pour justifier votre option. L'exemple n'était peut-être pas très bien choisi, car il est venu sur nos terres (Villars-les-Dombes) à l'automne dernier, pour la promotion de son livre. Et il y a copieusement injurié Mgr Lefebvre !

Mais ce qui fausse complètement votre raisonnement c'est qu'il repose sur un postulat totalement faux.

Vous posez, comme base de la discussion, la légitimité et la loyauté de la partie adverse. Vous refusez d'admettre – ou en tout cas vous refusez d'en tenir compte – qu'en face de vous il y a des ennemis de la Foi, des loges maçonniques, des anti-christs, et à la tête de tout : « *un serpent* » (dixit Mgr Lefebvre). Vous refusez d'étudier la validité des sacrements depuis le nouveau code de droit canon et, de ce fait, **vous ne savez même pas si ceux que vous aurez en face de vous seront prêtres, évêques, cardinaux... ou pape !** « *Le doute est légitime* » a écrit Mgr Tissier de Mallerai ! Or vous n'avez jamais voulu vous consacrer à ce problème capital alors que c'est le nœud, le point central de tout le débat. Don Putti, le fondateur de « *Si, si, No, no* » a dit à un prêtre, de mes amis, en parlant du Vatican : « *Tutti delinquentis* » (« **Tous des délinquants** »). Avouez-le ! Avouez qu'il y a là un obstacle qui fausse tout ! Toute l'argumentation mise en place s'écroule ! Je suis même à peu près sûr que, lorsque vous êtes seul, plongé dans vos méditations, vous prenez conscience de la gravité du problème et de l'influence qu'il aura sur l'orientation des débats ! Mais, comme les autres, vous vous taisez. Vous faites « *comme si* » alors que Mgr Lefebvre réordonnait des prêtres qui avaient été ordonnés dans le nouveau rite... qu'il considérait donc comme invalide ! Qui aurait l'audace de dire le contraire ? Il va bien, falloir, un jour et même très vite, crever cet abcès ! Et que l'on ne prenne pas prétexte de mes propos pour me qualifier de « *sedevacantiste* », la plus grave des accusations paraît-il ! Je ne fais que poser une question, jugée « *légitime* » selon Mgr Tissier de Mallerai. Il serait souhaitable et honnête qu'enfin on y réponde !

Il est bien évident que, dans un tel contexte, les questions que j'ai à vous poser ne se situent qu'au deuxième plan :

- Benoît XVI est-il pape, ou non ? Même chose pour certains cardinaux, évêques et prêtres.
- Un accord secret a-t'il été signé en l'an 2000, comme l'affirme M/ Upinski, ce qui relativise singulièrement le « *succès* » des croisades de chapelets entreprises ?
- Mgr Fellay a dit : « *Nous pensons qu'un jour l'Eglise – car cela n'appartient qu'à elle – condamnera ce Concile et le mettra au rang du brigandage d'Ephèse ou, du Concile de Pistoie* » (5 janvier 1996 – 2^{ème} Congrès de « Si,si, No,no ») puis « *Vatican II apparaît en rupture radicale avec la Tradition catholique* » (1^{er} Symposium de la FSSP X – octobre

- 2002) puis : « *Loin de vouloir arrêter la Tradition en 1962 nous souhaitons considérer le Concile Vatican II et l'enseignement postconciliaire à la lumière de cette Tradition, sans rupture et dans un développement parfaitement homogène* » ! Alors : rupture... ou pas ?
- Vous avez cherché à démontrer toute la différence qui existait entre les communautés « *ralliées* » et la FSSP X. Mais où voyez-vous ces différences aujourd'hui ? Nous sommes nombreux à n'en voir aucune : plus de critiques du Concile, plus d'appel à l'engagement pour la Royauté Sociale de NSJC, louanges décernées à Benoît XVI, traité de « *serpent* » et d' « *assassin de la Foi* » par Mgr Lefebvre. Certes Mgr Tissier de Mallerai l'a traité aussi de « *super moderniste* » lors de sa conférence de novembre 2007 – et donc d'hérétique – mais il prône désormais le dialogue avec lui... dont il n'est pas très sûr qu'il soit pape !

Je pense que vous admettez donc que nous puissions nourrir de graves inquiétudes ! Et que puissent être considérées comme « *légitimes* » ces inquiétudes ...et légitime aussi la forme, la seule que nous puissions leur donner, puisque les autres nous sont inaccessibles.

Max Barret.

